

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 421

25 février 2006

SOMMAIRE

3V International Holding S.A., Luxembourg	20179	BRE/Hemel, S.à r.l., Luxembourg	20162
3V International Holding S.A., Luxembourg	20179	Bristol-Myers Squibb Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	20167
3V Participations Luxembourg S.A., Luxembourg	20177	Business Development Group, S.à r.l., Bridel	20169
3V Participations Luxembourg S.A., Luxembourg	20177	C.D.G. Participations S.A.H., Luxembourg	20164
AAF, S.à r.l., Luxembourg	20205	C.D.G. Participations S.A.H., Luxembourg	20164
Actio, Sicav, Luxembourg	20172	CCE Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Howald	20170
Albert Schmit S.A., Bertrange	20168	Charles Square Investors, S.à r.l., Münsbach	20171
Algos, S.à r.l., Luxembourg	20174	Charles Square Investors, S.à r.l., Münsbach	20171
Allianz Dresdner Hedgefonds, Sicav, Senningerberg	20205	Citterio International Company S.A., Luxembourg	20205
Appartinvest S.A., Gilsdorf	20181	Claystone Finance S.A., Luxembourg	20200
Aqua-Technologies S.A., Walferdange	20165	Concordia Finance S.A., Luxembourg	20199
Ara Team S.A., Luxembourg	20165	Concordia Finance S.A., Luxembourg	20204
Ateliers Origer, S.à r.l., Grevenmacher	20164	Corfu Properties S.A., Luxembourg	20198
Bad Langensalza, S.à r.l., Luxembourg	20180	CTNB, S.à r.l., Luxembourg	20197
Bad Schönborn, S.à r.l., Luxembourg	20175	Dynasty Investments S.A., Luxembourg	20205
Bauhaus Investments S.A., Luxembourg	20166	EMC (Benelux) B.V., S.à r.l., Luxembourg	20163
Big Mountain S.A., Luxembourg	20170	EMC (Benelux) B.V., S.à r.l., Luxembourg	20163
Biko Investments S.A., Senningerberg	20186	Espace Européen S.A.H., Luxembourg	20176
BRE/Berlin II Manager, S.à r.l., Luxembourg	20174	Espace Invest, S.à r.l., Luxembourg	20198
BRE/Berlin II Manager, S.à r.l., Luxembourg	20174	Evolis S.A., Luxembourg	20173
BRE/Berlin III Manager, S.à r.l., Luxembourg	20175	Fides (Luxembourg) S.A., Luxembourg	20169
BRE/Berlin III Manager, S.à r.l., Luxembourg	20175	Fides (Luxembourg) S.A., Luxembourg	20169
BRE/Berlin IV Manager, S.à r.l., Luxembourg	20178	Friob Consult S.A., Junglinster	20170
BRE/Berlin IV Manager, S.à r.l., Luxembourg	20178	G.E.S. Gestion Événement & Spectacle, Event & Show Management S.A., Steinfort	20172
BRE/Bremen I Manager, S.à r.l., Luxembourg	20180	Ganesh S.A.H., Luxembourg	20200
BRE/Bremen I Manager, S.à r.l., Luxembourg	20180	Gold-Rush S.A., Luxembourg	20201
BRE/Cologne II Manager, S.à r.l., Luxembourg	20199	Guldensporen Financieringsmaatschappij S.A., Luxembourg	20180
BRE/Cologne II Manager, S.à r.l., Luxembourg	20199	Icon Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	20162
BRE/Cologne III Manager, S.à r.l., Luxembourg	20200	Imperial Hotels S.A., Luxembourg	20185
BRE/Cologne III Manager, S.à r.l., Luxembourg	20200	Investment Services Network AG (ISN), Luxembourg	20207
BRE/Eschborn I Manager, S.à r.l., Luxembourg	20201	Investment Services Network AG (ISN), Luxembourg	20207
BRE/Eschborn I Manager, S.à r.l., Luxembourg	20201	Investment Services Network AG (ISN), Luxembourg	20207
BRE/Eschborn II Manager, S.à r.l., Luxembourg	20195	Investment Services Network AG (ISN), Luxembourg	20208
BRE/Eschborn II Manager, S.à r.l., Luxembourg	20204	Investment Services Network AG (ISN), Luxembourg	20208
BRE/Essen V Manager, S.à r.l., Luxembourg	20206		
BRE/Essen V Manager, S.à r.l., Luxembourg	20206		
BRE/Frankfurt I Manager, S.à r.l., Luxembourg	20206		
BRE/Hamburg I Manager, S.à r.l., Luxembourg	20207		
BRE/Hamburg I Manager, S.à r.l., Luxembourg	20207		

burg	20208	P.ARC Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	20167
Investment Services Network AG (ISN), Luxembourg	20208	P.I. Eastern Europe S.A., Luxembourg	20166
Investment Services Network AG (ISN), Luxembourg	20208	Pavillon Schweitzer, S.à r.l., Olm	20163
Ivernest S.A., Luxembourg	20173	Radensleben, S.à r.l., Luxembourg	20176
Julius Baer Multibond, Sicav, Luxembourg	20171	Reloc DC-1 S.A., Luxembourg	20185
Julius Baer Multicash, Sicav, Luxembourg	20170	Restaurant Over-Seas, S.à r.l., Luxembourg	20197
Klötze, S.à r.l., Luxembourg	20178	Revesta S.A.H., Luxembourg	20163
Kyritz, S.à r.l., Luxembourg	20177	Robeco Multimanager Funds, Sicav, Luxembourg	20170
LDV Management II Aerium FGG Holding S.C.A., Luxembourg	20201	RPA, Realis Promotion et Agence Immobilière S.A., Luxembourg	20196
LDV Management II Aerium FGG Holding S.C.A., Luxembourg	20204	Service Photo Luxembourg S.A., Luxembourg	20167
Lemwerder, S.à r.l., Luxembourg	20179	Société Financière du Lemman N° II S.A., Luxembourg	20204
Longside, S.à r.l., Luxembourg	20178	Sofimmo S.A., Moutfort	20197
Madiroad, S.à r.l., Luxembourg	20175	Sojac Distribution S.A., Luxembourg	20181
Maintenance S.A., Munsbach	20198	SP Chauffage Sanitaire, S.à r.l., Tuntange	20164
Manacor (Luxembourg) S.A., Luxembourg	20168	Tandro S.A., Luxembourg	20169
Manacor (Luxembourg) S.A., Luxembourg	20168	Tatiana, S.à r.l., Luxembourg	20165
Medispace, S.à r.l., Luxembourg	20174	Tecdis S.A., Luxembourg	20168
Medrom S.A., Luxembourg	20165	Teufelsbad, S.à r.l., Luxembourg	20179
Mercurion Asia Fund, Sicav, Luxembourg	20171	Thale, S.à r.l., Luxembourg	20173
Mercurion Asia Fund, Sicav, Luxembourg	20172	Tinker S.A., Luxembourg	20198
Moneyline Telerate (Global), S.à r.l., Luxembourg	20186	Treuenbrietzen, S.à r.l., Luxembourg	20177
Moneyline Telerate (Global), S.à r.l., Luxembourg	20186	UK Hospitals N° 1 S.A., Luxembourg	20199
Nei Aarbecht, S.à r.l., Helmdange	20166	VDS Contractors, S.à r.l., Wiltz	20196
Nei Aarbecht, S.à r.l., Helmdange	20166	VDS Contractors, S.à r.l., Wiltz	20197
Northern Light Luxembourg S.A., Luxembourg	20166	Villar Horesca Marketing, S.à r.l., Luxembourg	20206
Open Informatique, S.à r.l., Luxembourg	20165	Waldkirch, S.à r.l., Luxembourg	20176
		Wolmirstedt, S.à r.l., Luxembourg	20173
		Yellow Flag S.A., Luxembourg	20205
		Zaffiro S.A., Luxembourg	20176

ICON LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 66.588.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, maintenant à Luxembourg, en date du 25 septembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 909 du 16 décembre 1998, modifiée par-devant le même notaire, en date du 19 avril 2002, acte publié au Mémorial C n° 1111 du 22 juillet 2002.

Le bilan au 31 mai 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ICON LUXEMBOURG, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(101109.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

BRE/HEMEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 87.987.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1311 du 10 septembre 2002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05295, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101543.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

REVESTA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 29.807.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Signature.

(100526.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2005.

PAVILLON SCHWEITZER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8342 Olm, 11, boulevard Napoléon.
R. C. Luxembourg B 87.892.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(100683.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

EMC (BENELUX) B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.647.350,-.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 89.226.

Il résulte d'une lettre adressée à la Société en date du 27 octobre 2005 par Monsieur K.A. Robinson, liquidateur, que la société EMC (GIBRALTAR) LIMITED, établie et ayant son siège social au 57/63, Line Wall Road, Gibraltar, immatriculée au Registre de Commerce de Gibraltar sous le numéro 90.159, a été mise en liquidation volontaire.

Il résulte de cette liquidation que le liquidateur, Monsieur K.A. Robinson, a procédé au transfert des 1.700 actions détenues par EMC (GIBRALTAR) LIMITED dans le capital de la Société, à EMC CORPORATION, société constituée en vertu des lois de l'Etat du Massachusetts (U.S.A.), dont le siège social est 176, South Street, Hopkinton MA 01748, immatriculée sous le numéro 042680009, seule actionnaire de la société EMC (GIBRALTAR) LIMITED.

Ce transfert a pris effet le 27 octobre 2005.

Il résulte de ce transfert que la société EMC CORPORATION est le seul associé de la Société avec 305894 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05296. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100793.3/321/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

EMC (BENELUX) B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.647.350,-.

Siège social: Amsterdam.
Siège effectif de la gérance: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 89.226.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(100794.3/321/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

C.D.G. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 17.954.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004, les mandats des Administrateurs Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, ont été renouvelés pour une durée de six ans. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été appelée aux fonctions de Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, également pour une durée de six ans. Tous les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour C.D.G. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03942. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100796.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

C.D.G. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 17.954.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2005, KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, et VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, ont été appelées aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, MM. Jean Bodoni et Guy Kettmann, démissionnaires. Leurs mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour C.D.G. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03944. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100797.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

ATELIERS ORIGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 11, Op der Ahlkerrech.
R. C. Luxembourg B 28.145.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(100684.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SP CHAUFFAGE SANITAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7480 Tuntange, 1, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.400.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(100687.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

OPEN INFORMATIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 82.226.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, réf. LSO-BK04794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Signature.

(100685.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

ARA TEAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 83, rue Pierre Krier.
R. C. Luxembourg B 86.091.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04568, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Signature.

(100688.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

MEDROM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 63.567.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Signature.

(100689.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

AQUA-TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 102.422.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(100690.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

TATIANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 73.234.

Constituée sous forme de société à responsabilité limitée suivant acte reçu par M^e Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire alors de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 21 décembre 1999, publié au Mémorial C n° 138 du 11 février 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03555, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2005.

Pour TATIANA, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(100694.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

P.I. EASTERN EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 46.547.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Signature.

(100691.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BAUHAUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 57.453.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagener

Le mandataire

(100692.3/279/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

NORTHERN LIGHT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 76.861.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 novembre 2005 que:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

A été élue Réviseur d'entreprises pour une durée de 5 ans, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009, en remplacement de la société KPMG AUDIT, Réviseur d'entreprises démissionnaire.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05474. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100695.3/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

NEI AARBECHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7351 Helmdange, 7, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 25.009.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05698, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100721.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

NEI AARBECHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7351 Helmdange, 7, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 25.009.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100723.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SERVICE PHOTO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 55.878.

Constituée par-devant M^e Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 19 juillet 1996, acte publié au Mémorial C n° 553 du 29 octobre 1996, modifiée par-devant le même notaire, en date du 30 mai 2001, acte publié au Mémorial C n° 1176 du 17 décembre 2001, modifiée par acte sous seing privé, en date du 4 octobre 2001, avis afférent publié au Mémorial n° 321 du 27 février 2002.

Le bilan au 31 mai 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour SERVICE PHOTO LUXEMBOURG S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(100696.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

P.ARC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 91.969.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 janvier 2003, acte publié au Mémorial C n° 378 du 8 avril 2003.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

Pour P.ARC LUXEMBOURG, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(100697.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BRISTOL-MYERS SQUIBB LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R. C. Luxembourg B 89.589.

Il résulte du Conseil de Gérance tenu au siège social en date du 7 juin 2005 et du 12 août 2005 de la société BRISTOL-MYERS SQUIBB LUXEMBOURG, S.à r.l. que les Gérants ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant A du 12 août 2005 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle:

Brian O'Grady.

2. Election des nouveaux Gérants A du 7 juin 2005 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle:

Gary Lewbel;

Christian Cuisine.

3. Election des nouveaux Gérants B du 7 juin 2005 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle:

Patrick Leonardus Cornelis van Denzen.

4. Election des nouveaux Gérants B du 30 juin 2005 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle et non pas à durée indéterminée:

Marcus Jacobus Dijkerman;

Franciscus Willem Josephine Johannes Welman.

5. Démission du Gérant A suivant à la date du 12 août 2005:

Pauline Marsh.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BRISTOL-MYERS SQUIBB LUXEMBOURG, S.à r.l.

P. van Denzen

Gérant B

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05092. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100710.3/683/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 9.098.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} juillet 2005 de la société MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Démission du Réviseur d'Entreprises suivant:

ERNST & YOUNG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

M.J. Dijkerman

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05089. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100699.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 9.098.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 22 septembre 2005 de la société MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Election du nouveau Réviseur d'Entreprises pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

M.J. Dijkerman

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100698.3/683/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

ALBERT SCHMIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117, rue de Leudelange.
R. C. Luxembourg B 8.018.

Constituée en date du 28 juin 1968 par acte sous seing privé publié au Mémorial C n° 134 du 16 septembre 1968, modifié par acte sous seing privé au 30 juillet 1975 publié au Mémorial C n° 312 du 7 novembre 1983, modifié devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 octobre 1983, publié au Mémorial C n° 342 du 24 novembre 1983, modifié devant Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 10 mars 1992, publié au Mémorial C n° 367 du 27 août 1992.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour ALBERT SCHMIT S.A., *Entreprise de Travaux Publics et Privés*

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(100703.3/1261/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

TECDIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 41.509.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2005.

Signature.

(100711.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BUSINESS DEVELOPMENT GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bridel, 1, rue Guillaume Stolz.

R. C. Luxembourg B 92.350.

Constituée sous la dénomination de TRANSIT HOLDINGS INTERNATINAL, S.à r.l. par-devant M^e Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 21 mars 1994, acte publié au Mémorial C n° 351 du 22 septembre 1994, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 février 1998, acte publié au Mémorial C n° 363 du 19 mai 1998, modifiée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 23 février 2000, acte publié au Mémorial C n° 472 du 4 juillet 2000, modifiée par-devant M^e Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 8 janvier 2003, acte publié au Mémorial C n° 192 du 22 février 2003.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

Pour BUSINESS DEVELOPMENT GROUP, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(100704.3/1261/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 41.469.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} juillet 2005 de la société FIDES (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Démission du Réviseur d'Entreprises suivant:

ERNST & YOUNG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

M.J. Dijkerman

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100706.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 41.469.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 22 septembre 2005 de la société FIDES (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Election du nouveau Réviseur d'Entreprises pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

M.J. Dijkerman

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100705.3/683/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

TANDRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 66.554.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Signature.

(100712.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

FRIOB CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.
R. C. Luxembourg B 74.301.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2005, réf. LSO-BK05172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FRIOB CONSULT S.A.

P. Laplume

(100715.3/802/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

CCE HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.
R. C. Luxembourg B 104.955.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03675, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100733.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BIG MOUNTAIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 35, avenue John F. Fennedy.
R. C. Luxembourg B 86.916.

L'assemblée générale décide de réélire Messrs Claudio Riffeser, Marc Loesch et Jacques Loesch comme administrateurs pour un mandat qui se terminera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2006.

L'assemblée générale décide de réélire INTERAUDIT, Luxembourg comme commissaire pour un mandat qui se terminera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2006.

Pour BIG MOUNTAIN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100734.3/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

JULIUS BAER MULTICASH, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 36.405.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02864, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour JULIUS BAER MULTICASH

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(100735.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

ROBECO MULTIMANAGER FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 95.470.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour ROBECO MULTIMANAGER FUNDS, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(100736.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

20171

MERCURION ASIA FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 55.708.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour *MERCURION ASIA FUND, SICAV*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(100737.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

CHARLES SQUARE INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 262.500.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 78.822.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés du 29 juillet 2005 que le Conseil de Gérance se compose comme suit:

- M. Christopher Merrill, né le 28 mai 1971 au Japon, demeurant au Four Greed Court, 5 Ludgate Hill, Londres, EC4M 7AA, Grande-Bretagne;

- M. Gordon Black, né le 23 avril 1965 au Michigan (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au Four Greed Court, 5 Ludgate Hill, Londres, EC4M 7AA, Grande-Bretagne;

- M. Romain Thillens, né le 30 octobre 1952 à Wiltz (Grand-Duché du Luxembourg), demeurant au 46, route de Luxembourg, L-7240 Bereldange, Grand-Duché du Luxembourg;

- M. Kendall Young, né le 9 novembre 1960 en Californie (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 10, rue Martin-Behaim, D-65263 Neu-Isenburg, Franckfort, Allemagne.

Les mandats des gérants prendront fin lors de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005.

Le 17 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100738.3/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

CHARLES SQUARE INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 78.822.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05539, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 17 novembre 2005.

Signature.

(100741.3/556/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

JULIUS BAER MULTIBOND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 32.187.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02845, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour *JULIUS BAER MULTIBOND, Société d'Investissement à Capital Variable*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(100739.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

ACTIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 60.409.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK02031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour ACTIO, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(100742.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**G.E.S. GESTION EVENEMENT & SPECTACLE, EVENT & SHOW MANAGEMENT S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 67.237.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01809, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(100743.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

MERCURION ASIA FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 55.708.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 3 octobre 2005 a renouvelé les mandats d'administrateur de Messieurs:

Andreas Reinhart, Chairman,

VOLKART HOLDING LTD,

Volkart Haus,

P.O. Box 343,

CH 8401 Winterthur;

Léon Hilger, Vice President,

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.,

69, route d'Esch,

L-2953 Luxembourg;

et de Madame

Margaret Chin-Wolf, Principal,

NEXUS ASIA INVESTMENT MANAGEMENT PTE, LTD,

Singapore,

pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Cette assemblée a également nommé à la fonction d'administrateur (sous réserve d'approbation par la CSSF) pour une période d'un an Monsieur:

Peter Bloesch,

PETER BLOESCH PORTFOLIO MANAGEMENT,

Etzbergstrasse 53,

CH 8405 Winterthur.

L'assemblée a également nommé KPMG AUDIT, Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Pour MERCURION ASIA FUND, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04312. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100765.3/1126/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

EVOLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 66.121.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour EVOLIS S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100928.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

THALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.470.

Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005

L'associé unique de THALE, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

THALE, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100930.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

WOLMIRSTEDT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.471.

Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005

L'associé unique de WOLMIRSTEDT, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

WOLMIRSTEDT, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100933.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

IVERNEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 27.985.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour IVERNEST S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100935.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BRE/BERLIN II MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.566.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1223 du 19 novembre 2003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05186, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(100934.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

BRE/BERLIN II MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.566.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1223 du 19 novembre 2003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05184, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(100931.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

ALGOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.472.

Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005

L'associé unique de ALGOS, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

ALGOS, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05217. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100936.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

MEDISPACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 111.065.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2005 que Madame Sharon Rose Alvarez-Masterton, avec adresse professionnelle au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Madame Naomi Nicola Truffitt, avec adresse professionnelle au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 novembre 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100972.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BRE/BERLIN III MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.567.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1223 du 19 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05191, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(100937.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

BRE/BERLIN III MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.567.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1223 du 19 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05194, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(100940.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

BAD SCHÖNBORN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.473.

Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005

L'associé unique de BAD SCHÖNBORN, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

BAD SCHÖNBORN, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100938.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

MADIROAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 111.161.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2005 que Madame Sharon Rose Alvarez-Masterton, avec adresse professionnelle au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Madame Naomi Nicola Truffitt, avec adresse professionnelle au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 novembre 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05553. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100975.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

ZAFFIRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 41.290.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour ZAFFIRO S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100939.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

WALDKIRCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.474.

Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005

L'associé unique de WALDKIRCH, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

WALDKIRCH, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05214. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100941.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

RADENSLEBEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.475.

Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005

L'associé unique de RADENSLEBEN, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

RADENSLEBEN, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05230. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100942.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

ESPACE EUROPEEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 70.502.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour ESPACE EUROPEEN S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100944.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

TREUENBRIETZEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.476.

—
Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005

L'associé unique de TREUENBRIETZEN, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

TREUENBRIETZEN, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100945.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

KYRITZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.477.

—
Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005

L'associé unique de KYRITZ, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

KYRITZ, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05210. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100948.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

3V PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 67.800.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour 3V PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100958.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

3V PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 67.800.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour 3V PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100963.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

KLÖTZE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.478.

—
Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005

L'associé unique de KLÖTZE, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

KLÖTZE, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100949.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BRE/BERLIN IV MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.568.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1223 du 19 novembre 2003.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05198, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(100951.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BRE/BERLIN IV MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.568.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1223 du 19 novembre 2003.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05201, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(100957.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

LONGSIDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 111.163.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2005 que Madame Sharon Rose Alvarez-Masterton, avec adresse professionnelle au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Madame Naomi Nicola Truffitt, avec adresse professionnelle au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, GY1 3ZD Channel Islands est élue nouveau gérant A avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 novembre 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100976.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

LEMWERDER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.479.

—
Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005

L'associé unique de LEMWERDER, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

LEMWERDER, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100953.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

TEUFELSBAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.480.

—
Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005

L'associé unique de TEUFELSBAD, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

TEUFELSBAD, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05221. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100954.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

3V INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 57.509.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour 3V INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100967.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

3V INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 57.509.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Pour 3V INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(100971.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BAD LANGENSALZA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.481.

—
Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 17 novembre 2005

L'associé unique de BAD LANGENSALZA, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Herman Boersen, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, les Pays-Bas, gérant additionnel de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

BAD LANGENSALZA, S.à r.l.

A. Botfield

Manager of the Company

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100956.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BRE/BREMEN I MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.458.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1197 du 14 novembre 2003.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05219, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(100974.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BRE/BREMEN I MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.458.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1197 du 14 novembre 2003.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05218, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(100977.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

GULDENSPOREN FINANCIERINGSMAATSCHAPPIJ S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.250,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 60.147.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 novembre 2005 que:

- La démission du Commissaire aux Comptes actuel, ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l. est acceptée;
- La société GALINA INCORPORATED est élue nouveau Commissaire aux Comptes. Elle sera en charge de l'audit des comptes et terminera le mandat du Commissaire aux Comptes démissionnaire soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2008.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

R.P. Pels / B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100981.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOJAC DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 50.456.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17 octobre 2005

Prorogation du mandat du Réviseur d'Entreprises confié au Commissaire aux Comptes VAN GEET DERICK & CO, REVISEUR D'ENTREPRISES, S.à r.l., ayant son siège social au 30, rue Marie Adélaïde, L-2128 Luxembourg.

Le mandat précédent sera prorogé d'une année, c'est à dire jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01720. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101016.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

APPARTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9371 Gilsdorf, 10, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 112.201.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-huit novembre.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

Ont comparu:

1) La société anonyme de droit luxembourgeois IBAG S.A., établie et ayant son siège à L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 95.593, représentée aux fins de la présente par deux de ses administrateurs à savoir Monsieur Alphonse Weber, administrateur de sociétés demeurant à L-6833 Biwer, 9, Neie Wée et Monsieur Nicolas Linden, employé privé demeurant à L-6833 Biwer, 2 Haaptstrooss;

2) Monsieur Alphonse Weber, administrateur de sociétés demeurant à L-6833 Biwer, 9, Neie Wée.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de APPARTINVEST S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et les réaliser par voie de vente, cession échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son propre objet ou le favorisent.

La société a en outre pour objet la mise en valeur de son patrimoine immobilier et mobilier par tous les moyens possibles.

Art. 4. Le siège social est établi à Gilsdorf. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune de Bettendorf par simple décision du conseil d'administration.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des filiales, succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, qui, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 5. Le capital social est fixé trente et un mille (31.000) euros, représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale trois cent dix (310) euros.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 6. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives dont tout actionnaire pourra prendre connaissance et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés d'un registre à souches et signés par deux administrateurs.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action ou si la propriété en est démembrée ou litigieuse, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard le représentant.

La société peut, dans la mesure et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Art. 7. L'assemblée générale des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

Les résolutions de l'assemblée ont force obligatoire pour tous les actionnaires.

L'assemblée générale est dite extraordinaire lorsqu'elle est appelée à délibérer sur les modifications des statuts de la société.

L'assemblée générale est dite ordinaire lorsqu'elle est appelée à délibérer sur toutes les autres questions.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tient au siège social de la société, ou à tout autre endroit qui est fixé dans l'avis de convocation, le troisième mercredi du mois d'avril à dix-huit heures, et pour la première fois en deux mille sept. Si la date tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit à la même heure. Les autres assemblées des actionnaires peuvent se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 9. L'assemblée générale se réunit sur la convocation du conseil d'administration. Cependant et en cas de nécessité, elle peut être convoquée soit par:

- un actionnaire ou un nombre d'actionnaires représentant au moins 20% du capital social;
- le ou les liquidateurs en cas de liquidation de la société et tout au long de cette liquidation.

L'assemblée générale tient ses réunions au siège social de la société ou dans tout autre lieu indiqué sur la convocation.

Les convocations à la réunion de l'assemblée générale sont envoyées sous pli recommandé à l'adresse de tous les actionnaires telle qu'indiquée dans le registre des actions nominatives, quinze jours au moins avant la date prévue pour la réunion.

Si les convocations ne peuvent être adressées aux actionnaires par ce moyen elles se feront conformément aux dispositions de l'article soixante-dix de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée par la suite.

Si l'assemblée générale ne peut pas se réunir parce que le quorum n'est pas atteint, elle est convoquée à nouveau dix jours pleins au moins avant la nouvelle date prévue et dans les mêmes conditions que précédemment. La convocation doit comporter le même ordre du jour que celui de la première assemblée.

L'assemblée générale peut être réunie sans suivre les procédures de convocation sus-indiquées, à condition que tous les actionnaires soient présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour ou marquer leur accord sur celui-ci.

Art. 10. L'ordre du jour de l'assemblée générale qui figure sur les convocations est arrêté par l'auteur de la convocation.

L'assemblée générale ne peut délibérer sur un sujet qui n'a pas été préalablement inscrit à son ordre du jour excepté si elle doit délibérer sur la fin du mandat de l'un des membres du conseil d'administration et sur la nomination de son remplaçant.

Art. 11. Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer à leurs travaux soit personnellement, soit en se faisant représenter par un mandataire et cela quel que soit le nombre des actions qu'il possède à condition de présenter une pièce justificative de son identité et un certificat de propriété de ses actions.

Art. 12. A chaque réunion de l'assemblée générale, il est tenu une feuille de présence où figurent:

- Les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés, le nombre de voix qui reviennent à ces actions;
- Cette feuille est signée par les actionnaires ou leur mandataire et certifiée par le bureau de l'assemblée.

Art. 13. Le bureau de l'assemblée générale se compose du président de l'assemblée, d'un scrutateur et d'un secrétaire. L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration. En cas d'absence ou d'empêchement, le conseil d'administration désigne celui de ses membres présents qui doit présider la séance.

Au cas où la personne habilitée ou désignée pour la présidence de l'assemblée générale ne pourrait présider, un président est nommé en vertu d'une résolution de l'assemblée générale.

L'assemblée élit un scrutateur.

Le président de l'assemblée et le scrutateur désignent un secrétaire qui ne fait pas obligatoirement partie des actionnaires. Le secrétaire rédige le procès-verbal de l'assemblée générale.

Art. 14. Aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur la base de la totalité des actions représentant le capital social, conformément à la loi.

Art. 15. Toute action a droit à une seule voix lors des réunions de l'assemblée générale, conformément à la loi.

Art. 16. Les délibérations des assemblées générales sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre officiel prévu à cet effet, selon les conditions requises. Les membres composant le bureau de l'assemblée générale signent les procès-verbaux des réunions. Les copies ou extraits de procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont

signés soit par le président du conseil d'administration soit par un des membres du conseil, mandaté à cet effet par l'assemblée, soit par le secrétaire de l'assemblée ou par le liquidateur en cas de liquidation.

Art. 17. L'assemblée générale ordinaire peut adopter toutes les résolutions exceptées celles qui touchent les modifications des statuts de la société.

L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an, conformément aux dispositions de l'article 8 des présents statuts, et ce pour approuver les comptes annuels de l'exercice précédent.

Elle jouit, notamment, des pouvoirs suivants:

- elle nomme et remplace les membres du conseil d'administration et le ou les commissaires aux comptes;
- elle approuve ou rejette les nominations provisoires des membres par le conseil d'administration;
- elle donne quitus de leur gestion aux membres du conseil d'administration;
- elle donne quitus de son mandat au(x) commissaires aux comptes;
- elle décide du montant éventuel de la rémunération des membres du conseil d'administration et du ou des commissaires aux comptes;
- elle approuve ou rejette les comptes annuels de l'exercice écoulé;
- elle statue sur les répartitions des bénéfices.

Les résolutions de l'assemblée générale ordinaire sont adoptées à la majorité des actions présentes ou représentées à la réunion.

Art. 18. Seule l'assemblée générale extraordinaire peut apporter des modifications aux statuts de la société.

Les réunions de l'assemblée générale extraordinaire ne sont régulières que si elles atteignent le quorum de présence conformément à l'article soixante-sept-un de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales.

Les résolutions de l'assemblée générale extraordinaire sont adoptées à la majorité des deux tiers des actions présentes ou représentées à la réunion.

Art. 19. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les administrateurs sont élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne peut excéder six années et restent en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, conformément aux textes légaux applicables.

Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Il peut, de l'assentiment préalable de l'assemblée générale des actionnaires, déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres. Il peut également confier la gestion journalière à une autre personne désignée comme préposée à la gestion journalière.

Art. 20. Le conseil d'administration peut choisir en son sein un président. Il peut également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui est en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président préside toutes les réunions du conseil d'administration; en son absence le conseil d'administration peut désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination du président du conseil d'administration.

Tout administrateur peut se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Le conseil tient un registre de présence que doivent signer les membres présents. Pour la validité des délibérations du conseil, la présence ou la représentation de deux tiers au moins des membres du conseil est nécessaire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres du conseil présents ou représentés, chaque membre ayant droit à une seule voix.

Les membres du conseil d'administration, ou toute autre personne invitée à assister aux réunions du conseil, s'engagent à ne divulguer aucune information de nature confidentielle ou celles considérées comme telles sur notification du président du conseil.

Une décision circulaire prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 21. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration sont signés par le président et au moins l'un de ses membres.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 22. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société.

Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Art. 23. Vis-à-vis des tiers, la société sera représentée conformément aux dispositions des articles 50 à 60 bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés et associations, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination de cette personne.

Art. 24. Les opérations de la société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

L'assemblée générale des actionnaires désigne le ou les commissaires aux comptes et détermine leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne peut excéder six années.

Art. 25. Les administrateurs et le ou les commissaires aux comptes ne contractent, à raison de leur gestion, aucune obligation personnelle relativement aux engagements de société, mais ils sont responsables vis-à-vis de la société et des tiers, dans les limites fixées par la loi.

Art. 26. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre, toutefois, le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille six.

Art. 27. Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts ou tel qu'il a été augmenté ou réduit, conformément à l'article 5 des présents statuts.

L'assemblée générale des actionnaires détermine, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il est disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes peuvent être décidés par le conseil d'administration en conformité avec la loi ou autrement par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 28. Le conseil d'administration peut décider à tout moment et à son gré d'émettre des obligations de toute nature en attachant à ces obligations les modalités qu'il juge opportunes.

Art. 29. La société est dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 30. En cas de dissolution de la société, il est procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, qui peuvent être des personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 31. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée par la suite.

Souscription et libération

Les comparants ont souscrit le nombre d'actions suivant et les ont libérées en espèces:

1. La société anonyme IBAG S.A., prénommée, quatre-vingt-dix-neuf actions	99
2. Monsieur Alphonse Weber prénommé, une action	1
Total: actions	100

Toutes ces actions ont été libérées en espèces de sorte que la somme de trente et un mille (31.000) euros se trouve dès maintenant à la disposition de la société présentement constituée, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de mille cinq cents (1.500) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les personnes ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constitué en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.

Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

1. Madame Diane Feller, sans état, née à Ettelbruck, le 4 décembre 1963, demeurant à L-6695 Mompach, 7, Op der Klopp;

2. Madame Sylvie Fassbender, sans état, née à Echternach, le 24 janvier 1960, épouse de Monsieur Marco Delleré, demeurant à L-6212 Consdorf, 48, route d'Echternach;

3. Madame Josiane Hansen, employée privée, née à Luxembourg, le 24 décembre 1966, matricule n° 1966 12 24 161, demeurant à L-6186 Gonderange, 11, rue de l'Eglise.

La société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

A été nommé commissaire aux comptes de la société:

Monsieur Alphonse Weber, prénommé.

L'adresse de la société est fixée à L-9371 Gilsdorf, 10, rue des Prés.

La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur l'exercice deux mille dix.

Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à un directeur, gérant ou tout autre personne.

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée, les comparants connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Weber, N. Linden, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 21 novembre 2005, vol. 616, fol. 84, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 novembre 2005.

F. Unsen.

(903752.3/234/253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 décembre 2005.

IMPERIAL HOTELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 96.972.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 22 août 2005, il a été résolu ce qui suit:

1. De ré-élire Messieurs Erik Hellsten et Mikael Holmberg, ainsi que Mme Nadine Gloesener comme administrateurs du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale;

2. De ré-élire Monsieur Gilles Wecker comme commissaire aux comptes de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale.

At the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on August 22nd, 2005, it has been resolved the following:

1. To re-elect Messrs. Erik Hellsten and Mikael Holmberg, as well as Mrs Nadine Gloesener as directors of the board until the next annual general meeting;

2. To re-elect Mr Gilles Wecker as statutory auditor of the company until the next annual general meeting.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, réf. LSO-BK04740. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(101018.3/1369/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

RELOC DC-1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 87.717.

Il résulte d'une décision prise par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 11 novembre 2005 que TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., administrateur de sociétés, domiciliée professionnellement au 1, allée Scheffer L-2520 Luxembourg, a été nommée administrateur de la société avec effet immédiat au 11 novembre 2005 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Hugo Neuman. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03783. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101222.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

MONEYLINE TELERATE (GLOBAL), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 85.996.

Extrait des résolutions du Conseil de Gérance qui s'est tenu le 18 octobre 2005

Au Conseil de Gérance de MONEYLINE TELERATE (GLOBAL), S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:
- de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg et ce avec effet au 24 mai 2005;
- d'autoriser LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. à procéder aux publications requises pour l'enregistrement du transfert de siège.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

A. Ableman.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05983. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100904.3/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

MONEYLINE TELERATE (GLOBAL), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 86.996.

Extrait des résolutions du Conseil de Gérance qui s'est tenu le 3 juin 2005

Au Conseil de Gérance de MONEYLINE TELERATE (GLOBAL), S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:
- d'enregistrer le transfert de 150 parts sociales de MONEYLINE TELERATE INTERNATIONAL en faveur de MONEYLINE TELERATE HOLDINGS INC.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

A. Ableman.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05993. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100899.3/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BIKO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 93.225.

In the year two thousand and five, on the twentieth of October.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of BIKO INVESTMENTS S.A. (hereafter the «Corporation»), a joint stock company, having its registered office presently at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by deed of the undersigned notary 25 April 2003, published in the Mémorial, Recueil C n° 543 of 20 May 2003 and whose articles have last been amended by deed of the undersigned notary on December 6, 2004 published in the Mémorial, Recueil C n° 603 of June 22, 2005.

The meeting is chaired by Mr Olivier Ferres, employee with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

The chairman appointed as secretary Stéphanie Colson, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer Nicolas Cuisset, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

The chairman declared and requested the notary to act.

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with the present deed.

II. As appears from the said attendance list, all shares in circulation representing the entire share capital of the Corporation, presently fixed at fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Replacement of all existing five thousand (5.000) ordinary shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each, by five thousand (5.000) class A shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each.

2. Entire restatement of the Corporation's articles of incorporation.

3. Capital increase to the extent of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) in order to raise it from its present amount of fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) to sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 62,500.-) by the issue of one thousand two hundred and fifty (1,250) new class B shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each, together with a total reserved issue premium in the amount of fourteen thousand four hundred and twenty Euro (EUR 14,420.-), with the rights and obligations as defined in the restated articles of incorporation of the Corporation.

4. Waiver by the existing shareholders of their preferential subscription right and agreement by the existing shareholders to the following subscriptions:

Subscriber	Number of new class B shares
- Mr Norbert Becker, consultant, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg	625
- Mr Alex Sulkowski, tax adviser, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg	625
Total:	1,250

5. Subscription and full payment of all one thousand two hundred and fifty (1,250) new class B shares.

6. Amendment of article 6, 1st paragraph of the Corporation's articles of incorporation to give it the following wording:

«The corporate capital is set at sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 62,500.-) represented by five thousand (5.000) A shares and one thousand two hundred fifty (1,250) B shares of ten Euro (EUR 10.-) each, fully paid up.»

7. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to replace all existing five thousand (5.000) ordinary shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each, by five thousand (5.000) class A shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each.

Second resolution

The meeting resolved to entirely restate the Corporation's articles of incorporation to give them the following content:

Title I. - Definitions, Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. In these articles of incorporation, the following words shall, where relevant to the context, have the following meanings:

- a) «A Shares» means: the ordinary Class A shares issued by the Corporation.
- b) «Articles» means: the articles of incorporation of the Corporation.
- c) «B Shares» means: the preferred Class B shares issued by the Corporation.
- d) «Board» means: The board of directors of the Corporation.
- e) «Class A Capital» means: the amount representing the share capital contributed by Class A Shareholders.
- f) «Class B Capital» means: the amount representing the share capital contributed by Class B Shareholders.
- g) «Class B Equity» means: the amount which represents the Class B Capital and the Class B Premium, used exclusively for the funding of the subscription of the New VOX Shares.
- h) «Class B Loans» means: the amount which represents the aggregate amount of loans, including accrued interest granted by the holders of the Class B shares to the Corporation, used exclusively for the funding of the subscription of the New VOX Shares.
- i) «Class B Preferred Dividend» means: all income of the Corporation resulting directly from the New VOX Shares.
- j) «Class B Premium» means: the amount representing the share premium contributed by Class B shareholders and which will always remain attached to the B Shares.
- k) «Corporation» means: BIKO INVESTMENTS S.A., established pursuant to these Articles of Incorporation.
- l) «Exit of the Transaction» means: sale, transfer or any other disposal of all New VOX Shares held by the Corporation.
- m) «Partial Exit of the Transaction» means: sale, transfer or any other disposal of part of the New VOX Shares held by the Corporation.
- n) «Law» means: The law on commercial companies of August 10th 1915, as amended.
- o) «Net Proceeds» means: proceeds from an Exit of the Transaction, net of all expenses and taxes, as such proceeds were received by the Corporation from the date on which Class B Equity has been funded up to the date on which distribution shall be made to Class B shareholders.
- p) «Partial Net Proceeds» means: proceeds from a Partial Exit of the Transaction, net of all expenses and taxes, as such proceeds were received by the Corporation from the date on which Class B Equity has been funded up to the date on which distribution shall be made to Class B shareholders.
- q) «New VOX Shares» means: All fifty-nine thousand seven hundred and twelve (59.712) shares in VOX acquired by the Corporation further to the funding of the Class B Equity and the Class B Loans.
- r) «Registered Office» means: The registered office of the Corporation, to which all notices, summonses and other acts of procedure must be served, and established pursuant to the provisions of Article 3;
- s) «Register of Shareholders» means: The Corporation's register listing all the registered shares and maintained pursuant to the provisions of article 7 of the Articles;
- t) VOX means: VOXMOBILE S.A., public limited liability company with registered office in Bertrange (Grand Duchy of Luxembourg), inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register, section B under number 93.817.

Art. 2. There hereby exists a joint stock company under the name of BIKO INVESTMENTS S.A.

Art. 3. The registered office of the Corporation is established in Senningerberg (municipality of Niederanven). It may be transferred to any other address in Niederanven by a decision of the Board.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Corporation. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Corporation, which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 4. The Corporation is established for an unlimited period.

Art. 5. The object of the Corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Corporation may loan or borrow in any form with or without security and proceed to the issuance of bonds, which may be convertible.

Title II. - Capital, Shares

Art. 6. The corporate capital is set at fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) represented by five thousand (5,000) A shares of ten Euro (EUR 10.-) each, fully paid up.

The authorized capital, excluding the already subscribed share capital is fixed at fourteen thousand four hundred and twenty Euro (EUR 14,420.-) represented by one thousand four hundred forty-two (1,442) A shares.

The authorized capital and the subscribed capital of the Corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of the present articles of incorporation.

The Board is authorized, during a period of five (5) years from the date of publication hereof, to increase from time to time the subscribed capital within the limits of the authorized capital. These increases of capital are reserved to the holders of B shares and may be subscribed and shares issued and paid up exclusively by incorporation of the Share Premium B.

The Board must increase the subscribed share capital within the limits of the authorized share capital at any conversion of B Shares into A Shares.

The Board may delegate to any duly authorized director or officer of the Corporation, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

Every time the Board acts to render effective an increase of the subscribed capital, the present article shall be considered as automatically amended in order to reflect the result of such action.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares will be created and remain as registered shares.

The Corporation may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

Art. 7. The transfer of shares is subject to a pre-emption right as described below.

The shareholder (the «Seller») who intends to transfer his shares must notify by registered mail his intention and indicate the identity of the proposed third party purchaser and the agreed price to the Board. The Board must notify this information within eight (8) days by registered mail to the shareholders of the same class than the Seller.

The shareholders who wish to exercise their pre-emption right must notify their offer within thirty (30) days by registered mail to the Board and the Seller.

If several shareholders intend to exercise their pre-emption right on the proposed sale, the shares are attributed proportionally to the number of shares they hold.

The pre-emption right may only be exercised at the price offered by the proposed third party purchaser.

The pre-emption price is, in all circumstances, payable over a period of five (5) years following the exercise of the pre-emption right.

If none of the shareholders intends to exercise his pre-emption right at the conditions fixed herein, the Seller is free to sell his shares to the proposed third party purchaser indicated in his initial proposal at the conditions fixed therein.

The transfer shall be null and void if the foregoing paragraphs are not respected.

Art. 8. In the event of a transfer by a shareholder (the «Seller») of all of his shares to a third party, the shareholder cannot sell his shares unless the third party acquires all of the shares held by all other shareholders, if such other shareholders wish to sell their shares.

In order to permit the other shareholders to exercise their rights under this article, the Seller must notify by registered mail the proposed transfer, the identity of the proposed third party purchaser, the method of payment and the proposed price to the Board. The Board must notify this information within eight (8) days by registered mail to the shareholders other than the Seller.

If any of the shareholders other than the Seller wishes to exercise his right set out in this article, such shareholder must, within thirty (30) days of the receipt of the notification referred to above, inform the Seller by registered mail of his decision as to whether or not he intends to sell his shares to the proposed third party purchaser.

If any of the shareholders other than the Seller exercises his rights set out in this article, the Seller cannot sell any of his shares to the proposed third party purchaser unless he sells his shares simultaneously with and on the terms as set out in the notice referred to above, as those shareholders who have so exercised their rights.

If for any reason the Seller fails to comply with this article, the Seller will be personally liable to purchase the shares from the other shareholders who wish to exercise their rights to sell under this article.

Art. 9. Starting April 1, 2012, the holders of the B Shares have the option to convert their B Shares into A Shares. The converted A Shares as well as the A Shares issued within the limits of the authorized share capital are freely transferable.

Title III. - Management

Art. 10. The Corporation is managed by a Board composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 11. The Board will elect from among its members a chairman.

The Board convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors meetings.

Any and all directors may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 12. The Board is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board. The Board may decide to pay advance dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 13. The Corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board pursuant to article 14 of the Articles.

Art. 14. The Board may delegate its powers to conduct the daily management of the Corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 15. Any litigation involving the Corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Corporation by the Board, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV. - Supervision

Art. 16. The Corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders, which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V. - General meetings

Art. 17. The annual meeting will be held at the Corporation's registered office or at any other location in Luxembourg as specified in the convening notices on the third Wednesday of May at 3.00 p.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 18. During extraordinary general meetings of shareholders held for the amendment of the Articles, the quorum and majority requirements imposed by the Law always apply separately within each class of shares.

Title VI. - Accounting year, Allocation of profits

Art. 19. The accounting year of the Corporation shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 20. After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation. On the net profit, five per cent (5.00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10.00%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting.

Art. 21. The B Shares are entitled to a preferred dividend corresponding to the total amount of net dividends received by the Corporation with respect to the New VOX Shares. The B Shares are not entitled to any other dividend. The preferred dividend so attributed to the B shares is always distributed by the Corporation either as a regular dividend or as an advance dividend as soon as permitted by the Law.

Title VII. - Exit of the transaction, Partial exit of the transaction

Art. 22. At an Exit of the Transaction, the Net Proceeds will be used in the following order:

- (a) Repayment of the Class B Loans;
- (b) Repayment of the Class B Equity;
- (c) Fifty percent (50%) of the remaining balance shall be paid to the holders of the Class B shares;
- (d) The final balance shall be paid to the holders of the Class A shares.

Art. 23. At a Partial Exit of the Transaction, the Partial Net Proceeds will be used in the following order:

- (a) Proportional repayment of the Class B Loans;
- (b) Proportional repayment of the Class B Equity;
- (c) Fifty percent (50%) of the remaining balance shall be paid to the holders of the Class B shares;
- (d) The final balance shall be paid to the holders of the Class A shares.

Art. 24. Once the B Shares are entirely repaid, they will be cancelled.

Title VIII. - Dissolution, Liquidation

Art. 25. The Corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders, which will specify their powers and fix their remuneration.

Title IX. - General provision

Art. 26. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the Law.

Third resolution

The meeting resolved to increase the Corporation's subscribed share capital to the extent of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) in order to raise it from its present amount of fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) to sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 62,500.-) by the issue of one thousand two hundred and fifty (1.250) new class B shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each, together with a total reserved issue premium in the amount of fourteen thousand four hundred and twenty Euro (EUR 14,420.-), with the rights and obligations as defined in the restated articles of incorporation of the Corporation.

Fourth resolution

The meeting resolved to accept the waiver by the existing shareholders of their preferential subscription right and agree to the following subscriptions:

Subscriber	Number of new class B shares
- Mr Norbert Becker, consultant, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg	625
- Mr Alex Sulkowski, tax adviser, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.	625
Total:	1,250

Fifth resolution

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon Mr Norbert Becker, prenamed, here represented by Mr Olivier Ferres, prenamed, by virtue of a proxy established in Senningerberg, on October 18, 2005. The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Mr Norbert Becker, through his proxyholder, declared to subscribe to six hundred twenty-five (625) new/class B shares and have them fully paid up in nominal value in the amount of six thousand two hundred and fifty Euro (EUR 6,250.-) and with the attached share premium in the amount of seven thousand two hundred and ten Euro (EUR 7,210.-) by contribution in cash of thirteen thousand four hundred and sixty Euro (EUR 13,460.-).

Thereupon Mr Alex Sulkowski, prenamed, here represented by Mr Olivier Ferres, prenamed, by virtue of a proxy established in Senningerberg, on October 18, 2005. The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Mr Alex Sulkowski, through his proxyholder, declared to subscribe to six hundred twenty-five (625) new class B shares and have them fully paid up in nominal value in the amount of six thousand two hundred and fifty Euro (EUR 6,250.-) and with the attached share premium in the amount of seven thousand two hundred and ten Euro (EUR 7,210.-) by contribution in cash of thirteen thousand four hundred and sixty Euro (EUR 13,460.-).

The total amount of twenty-six thousand nine hundred and twenty Euro (EUR 26,920.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Sixth resolution

The meeting resolved to amend article 6, 1st paragraph of the Corporation's articles of incorporation to give it the following wording:

«The corporate capital is set at sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 62,500.-) represented by five thousand (5.000) A shares and one thousand two hundred fifty (1,250) B shares of ten Euro (EUR 10.-) each, fully paid up.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BIKO INVESTMENTS S.A. (ci-après la «Société»), ayant actuellement son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 avril 2003, publié au Mémorial, Recueil C du 20 mai 2003 no. 543 et dont les statuts furent modifiés en dernier lieu par acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil C du 22 juin 2005 no. 603.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier Ferres, employé, ayant son adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire Stéphanie Colson, employé, ayant son adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Nicolas Cuisset, employé, ayant son adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter.

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000.-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Remplacement des cinq mille (5.000) actions ordinaires existantes avec une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, par cinq mille (5.000) actions de catégorie A avec une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

2. Reformulation intégrale des statuts de la Société.

3. Augmentation de capital d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) afin de le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500,-) par l'émission de mille deux cent cinquante (1.250) nouvelles actions de catégorie B avec une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, ensemble avec une prime d'émission réservée d'un montant total de quatorze mille quatre cent vingt euros (EUR 14.420,-), avec les droits et obligations tels que définis dans les statuts reformulés de la Société.

4. Renonciation par les actionnaires actuels à leur droit préférentiel de souscription et approbation par les actionnaires actuels des souscriptions suivantes:

Souscripteur	Nombre d'actions nouvelles de catégorie B
- Monsieur Norbert Becker, consultant, avec 625 adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.....	625
- Monsieur Alex Sulkowski, conseiller fiscal, avec 625 adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg	625
Total:	1.250

5. Souscription et libération intégrale des mille deux cent cinquante (1.250) actions nouvelles de catégorie B.

6. Modification de l'article 6, 1^{er} paragraphe des statuts de la Société afin de lui conférer la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500.-) représenté par cinq mille (5.000) actions A et mille deux cent cinquante (1.250) actions B d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) chacune, libérées intégralement.»

7. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de remplacer les cinq mille (5.000) actions ordinaires existantes avec une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, par cinq mille (5.000) actions de catégorie A avec une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de reformuler intégralement les statuts de la Société afin de leur conférer la teneur suivante:

Titre I^{er}. - Dénomination, Siège social, Durée

Art. 1^{er}. Dans les présents statuts, les mots et expressions suivants auront, sauf incohérence par rapport au contexte, les significations indiquées ci-dessous:

- a) «Actions A» signifie: les actions ordinaires de catégorie A émises par la Société.
- b) «Statuts» signifie: les statuts de la Société.
- c) «Actions B» signifie: les actions préférentielles de catégorie B émises par la Société.
- d) «Conseil» signifie: le conseil d'administration de la Société.
- e) «Capital de la Catégorie A» signifie le montant représentant le capital social souscrit et libéré par les actionnaires de la Catégorie A.
- f) «Capital de la Catégorie B» signifie le montant représentant le capital social souscrit et libéré par les actionnaires de la Catégorie B.
- g) «Capitaux Propres de la Catégorie B» signifie: le montant représentant le Capital de la Catégorie B augmenté de la Prime d'Emission de la Catégorie B, et utilisé exclusivement à la souscription des Nouvelles Actions VOX.
- h) «Prêts de Catégorie B» signifie: le montant représentant la somme des montants des prêts, y inclus les intérêts courus accordés par les détenteurs des Actions B à la Société, et utilisé exclusivement à la souscription des Nouvelles Actions VOX.
- i) «Dividende Préférentiel de Catégorie B» signifie: tous revenus liés directement aux Nouvelles Actions VOX.
- j) «Prime de la Catégorie B» signifie: le montant de la prime d'émission libéré par les actionnaires de la Catégorie B et laquelle restera toujours attachée aux Actions B.
- k) «Société» signifie: BIKO INVESTMENTS S.A., existant conformément aux présents Statuts.
- l) «Réalisation de la Transaction» signifie: la vente, cession ou toute autre forme de disposition de l'intégralité des Nouvelles Actions VOX.
- m) «Réalisation Partielle de la Transaction» signifie: la vente, cession ou toute autre forme de disposition de partie des Nouvelles Actions VOX.
- n) «Loi» signifie: la loi du 10 août 1915 modifiée, relative aux sociétés commerciales.
- o) «Produit Net» signifie: le revenu provenant d'une Réalisation de la Transaction, net de toutes dépenses et impôts, tels que reçus par la Société à partir de la date de libération des Capitaux Propres de la Catégorie B jusqu'à la date à laquelle la distribution est effectuée au bénéfice des détenteurs des Actions B.
- p) «Produit Net Partiel» signifie: le revenu provenant d'une Réalisation Partielle de la Transaction, net de toutes dépenses et impôts, tels que reçus par la Société à partir de la date de libération des Capitaux Propres de la Catégorie B jusqu'à la date à laquelle la distribution est effectuée au bénéfice des détenteurs des Actions B.
- q) «Nouvelles Actions VOX» signifie: toutes les cinquante-neuf mille sept cent douze (59.712) actions dans VOX acquises par la Société suite à la libération des Capitaux Propres B et des Prêts de Catégorie B.
- r) «Siège Social» signifie: le siège social de la Société établi conformément aux dispositions de l'article 3, où doivent parvenir les citations en justice et autres actes de procédure.
- s) «Registre des Actionnaires» signifie: le registre de la Société maintenu conformément aux dispositions de l'article 7 des Statuts et contenant la liste de toutes les actions nominatives.
- t) VOX signifie: VOXMOBILE S.A., société anonyme avec siège social à Bertrange (Grand-Duché de Luxembourg), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 93.817.

Art. 2. Il existe une société anonyme sous la dénomination de BIKO INVESTMENTS S.A.

Art. 3. Le siège de la Société est établi à Senningerberg (commune de Niederanven).

Il pourra être transféré à toute autre adresse de Niederanven par simple décision du Conseil.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société pourra prêter, emprunter avec ou sans garantie et émettre des obligations qui pourront être convertibles.

Titre II. - Capital, Actions

Art. 6. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) représenté par cinq mille (5.000) actions A d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, libérées intégralement.

Le capital autorisé est fixé à quatorze mille quatre cent vingt euros (EUR 14.420,-) qui sera représenté par mille quatre cent quarante-deux (1.442) actions A.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des présents statuts.

Le Conseil est, pendant une période de cinq (5) ans à partir du jour de publication de la présente, autorisé à augmenter en temps qu'il appartienne le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital sont réservées aux détenteurs des Actions B et ne peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions et libérées que par capitalisation de la Prime d'Emission B.

Le Conseil est obligé à augmenter le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé lors de toute conversion des Actions B en Actions A.

Le Conseil peut déléguer toute personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le Conseil aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres sont et resteront nominatifs.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Art. 7. Le transfert d'actions est sujet à un droit de préemption comme décrit ci-après.

L'actionnaire (le «Cédant») qui désire céder ses actions doit notifier par lettre recommandée son intention au Conseil en précisant l'identité du tiers cessionnaire et le prix convenu. Le Conseil doit dans les huit (8) jours notifier par lettre recommandée ces informations à tous les actionnaires de la même catégorie que le Cédant.

Les actionnaires qui souhaitent exercer leur droit de préemption doivent notifier leur offre dans les trente (30) jours par lettre recommandée au Conseil et au Cédant.

Si plusieurs actionnaires souhaitent exercer leur droit de préemption sur la vente proposée, les actions cédées leur sont attribuées proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent.

Le droit de préemption ne peut être exercé qu'au prix proposé par le tiers cessionnaire.

Si aucun actionnaire ne souhaite exercer son droit de préemption dans les conditions ci-dessus, le Cédant est libre de céder ses actions au tiers cessionnaire indiqué dans sa proposition initiale et aux conditions y contenues.

La violation des paragraphes précédents entraîne la nullité de la cession.

Art. 8. En cas de transfert par un actionnaire (le «Cédant») de toutes ses actions à un tiers, le Cédant ne peut céder ses actions que si le tiers acquiert toutes les actions détenues par les autres actionnaires, si ces autres actionnaires désirent céder leurs actions.

Afin de permettre aux autres actionnaires d'exercer leurs droits définis par cet article, le Cédant doit notifier par lettre recommandée la cession proposée, l'identité du tiers cessionnaire, la méthode de paiement et le prix proposé au Conseil. Le Conseil doit notifier ces informations par lettre recommandée endéans les huit (8) jours aux actionnaires autres que le Cédant.

Si un des actionnaires autres que le Cédant désire exercer son droit défini par cet article, cet actionnaire doit, endéans les trente (30) jours de réception de la notification décrite ci-dessus informer par lettre recommandée le Cédant de sa décision de céder ou non ses actions au tiers cessionnaire.

Si un des actionnaires autres que le Cédant exerce ses droits définis par cet article, le Cédant ne peut céder aucune de ses actions au tiers acquéreur à moins qu'il ne cède ses actions simultanément avec ceux des actionnaires ayant exercé leurs droits et dans les termes contenus dans la notification décrite ci-dessus.

Si pour une cause quelconque, le Cédant n'observe pas les conditions de cet article, le Cédant sera responsable à titre personnel de l'acquisition des actions des autres actionnaires qui désirent exercer leurs droits définis par cet article.

Art. 9. Dès le 1^{er} avril 2012, les détenteurs des Actions B ont l'option de convertir leurs Actions B en actions A. Les Actions A converties ainsi que les Actions A émises dans le cadre du capital autorisé sont librement transférables.

Titre III. - Administration

Art. 10. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Art. 11. Le Conseil choisit parmi ses membres un président.

Le Conseil se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du Conseil par conférence téléphonique ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au Conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 12. Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 13. La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la seule signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil en vertu de l'article 13 des Statuts.

Art. 14. Le Conseil peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 15. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Titre IV. - Surveillance

Art. 16. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V. - Assemblée générale

Art. 17. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg, tel qu'indiqué dans les convocations, le troisième mercredi du mois d'avril à 15.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Art. 18. Lors d'assemblées générales extraordinaires tenues en vue de la modification des Statuts, les règles de quorum et de majorité fixées par la Loi s'appliquent toujours séparément pour chacune des catégories d'actions.

Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 20. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Art. 21. Les Actions B ont droit à un dividende préférentiel correspondant au montant total des dividendes nets reçus par la Société en relation avec les Nouvelles Actions VOX. Les Actions B n'ont droit à aucun autre dividende. Le dividende préférentiel ainsi attribué est toujours distribué par la Société soit comme dividende régulier, soit comme dividende intérimaire dès que la Loi permet une telle distribution.

Titre VII. - Réalisation de la transaction, Réalisation partielle de la transaction

Art. 22. Lors d'une Réalisation de la Transaction le Produit Net sera réparti dans l'ordre suivant:

- (a) Remboursement des Prêts de la Catégorie B;
- (b) Remboursement des Capitaux Propres de la Catégorie B;
- (c) Cinquante pour cent (50%) du solde restant seront versés aux détenteurs des actions B;
- (d) Le solde final sera versé aux détenteurs des Actions A.

Art. 23. Lors d'une Réalisation Partielle de la Transaction le Produit Net Partiel sera réparti dans l'ordre suivant:

- (a) Remboursement proportionnel des Prêts de la Catégorie B;
- (b) Remboursement proportionnel des Capitaux Propres de la Catégorie B;
- (c) Cinquante pour cent (50%) du solde restant seront versés aux détenteurs des actions B;
- (d) Le solde final sera versé aux détenteurs des Actions A.

Art. 24. Dès lors que les Actions B sont intégralement remboursées, elles seront annulées.

Titre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 25. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Disposition générale

Art. 26. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) afin de le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500,-) par l'émission de mille deux cent cinquante (1.250) nouvelles actions de catégorie B avec une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, ensemble avec une prime d'émission réservée d'un montant total de quatorze mille quatre cent vingt euros (EUR 14.420,-), avec les droits et obligations tels que définis dans les statuts reformulés de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la renonciation par les actionnaires actuels à leur droit préférentiel de souscription et d'approuver les souscriptions suivantes:

Souscripteur	Nombre d'actions nouvelles de catégorie B
- Monsieur Norbert Becker, consultant, avec 625 adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg	625
- Monsieur Alex Sulkowski, conseiller fiscal, avec 625 adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg	625
Total:	1.250

Cinquième résolution

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenu aux présentes, Monsieur Norbert Becker, prénommé, ici représenté par Monsieur Olivier Ferres, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Senningerberg, le 18 octobre 2005. Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Monsieur Norbert Becker, prénommé, par son mandataire, déclare souscrire à six cent vingt-cinq (625) nouvelles actions de catégorie B et les libérer intégralement en valeur nominale au montant de six mille deux cent cinquante euros (EUR 6.250,-) et avec leur prime d'émission au montant de sept mille deux cent dix euros (EUR 7.210,-) par apport en liquide de treize mille quatre cent soixante euros (EUR 13.460,-).

Est ensuite intervenu aux présentes, Monsieur Alex Sulkowski, prénommé, ici représenté par Monsieur Olivier Ferres, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Senningerberg, le 18 octobre 2005. Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Monsieur Alex Sulkowski, prénommé, par son mandataire, déclare souscrire à six cent vingt-cinq (625) nouvelles actions de catégorie B et les libérer intégralement en valeur nominale au montant de six mille deux cent cinquante euros (EUR 6.250,-) et avec leur prime d'émission au montant de sept mille deux cent dix euros (EUR 7.210,-) par apport en liquide de treize mille quatre cent soixante euros (EUR 13.460,-).

Un montant de vingt-six mille neuf cent vingt euros (EUR 26.920,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6, 1^{er} paragraphe des statuts de la Société afin de lui conférer la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500,-) représenté par cinq mille (5.000) actions A et mille deux cent cinquante (1.250) actions B d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, libérées intégralement.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: O. Ferres, S. Colson, N. Cuisset, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, vol. 150S, fol. 50, case 5. – Reçu 269,20 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

J. Elvinger.

(102043.3/211/568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2005.

BRE/ESCHBORN II MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.447.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1206 du 17 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05239, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101048.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

RPA, REALIS PROMOTION ET AGENCE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 233-241, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 72.437.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 11 août 2005

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Deuxième résolution

En lieu et place du commissaire aux comptes démissionnaire, l'assemblée générale décide de nommer:
SOFINTER GESTION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 106.316.
Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2009.

Luxembourg, le 11 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101019.3/820/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

VDS CONTRACTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 57, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 92.548.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

- Monsieur Olivier Vandeschrick, technicien supérieur - conducteur de travaux, demeurant à B-4000 Liège, 330, rue de Campine.

- Monsieur Arnold Neuville, ingénieur en construction, demeurant à L-9530 Wiltz, 57, Grand-rue.

Lesquels comparants ont exposé au notaire:

- que la société à responsabilité limitée VDS CONTRACTORS, S.à r.l. a été constituée suivant acte reçu par le notaire Léonie Grethen, de résidence à Rambrouch, en date du 26 août 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 870 du 19 novembre 1999, modifiée suivant acte reçu par le même notaire Grethen, en date du 6 février 2002, publié au dudit Mémorial C, numéro 882 du 11 juin 2002,

- qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 92.548,

- qu'elle a un capital de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) divisé en cinq cents parts sociales (500) de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune,

- que les comparants sont les seuls et uniques associés représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée VDS CONTRACTORS, S.à r.l., avec siège social à L-9647 Doncols, Bohey 36,

- que la société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeubles.

Ensuite les comparants, agissant comme prédit, se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent valablement convoquées, ont requis le notaire instrumentant d'acter leurs décisions prises à l'unanimité sur l'ordre du jour:

Résolution unique

Les associés décident de transférer le siège de la société de Doncols à L-9530 Wiltz, 57, Grand-rue et de modifier en conséquence l'article 2 alinéa premier des statuts comme suit:

«**Art. 2, alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Wiltz.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge à raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 825,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Vandeschrick, A. Neuville, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 3 novembre 2005, vol. 319, fol. 78, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée à la société pour servir, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 9 novembre 2005.

A. Holtz.

(903502.3/2724/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 novembre 2005.

VDS CONTRACTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 57, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 92.548.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 novembre 2005.

Pour la société

A. Holtz

Le notaire

(903503.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 novembre 2005.

RESTAURANT OVER-SEAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 321, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 60.228.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(101020.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

CTNB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 42-44, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 92.662.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(101023.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOFIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5333 Moutfort, 22, rue de Pleitrangle.

R. C. Luxembourg B 104.006.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2005

«Cinquième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes SOFINTER S.A. (anciennement FIDUCIAIRE SOFINTER S.à r.l.)»

«Sixième résolution

En lieu et place du commissaire aux comptes démissionnaire, l'assemblée générale décide de nommer: SOFINTER GESTION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-5365 Munsbach, 2, Parc d'activité Syrdall, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 106.316.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2009.»

Moutfort, le 11 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101031.3/820/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

ESPACE INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 104.034.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK04015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(101030.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

MAINTENANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 55.569.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2005

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Deuxième résolution

En lieu et place du commissaire aux comptes démissionnaire, l'assemblée générale décide de nommer: SOFINTER GESTION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-5365 Munsbach, 2, Parc d'activité Syrdall, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 106.316.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2007.

Munsbach, le 7 juin 2005.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101032.3/820/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

CORFU PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 103.581.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

H. Boriths Müller.

(101040.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

TINKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.426.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale statutaire du 29 juin 2005

Est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010, le mandat de:

FIDUCIAIRE REUTER & HUBERTY, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes.

Pour extrait sincère et conforme

TINKER S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02469. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101090.3/788/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

BRE/COLOGNE II MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 96.601.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations n° 1221 du 19 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05226, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101036.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BRE/COLOGNE II MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 96.601.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1221 du 19 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05229, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101042.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

CONCORDIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 81.663.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004 du GROUPE CONCORDIA FINANCE S.A., enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05342, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(101046.3/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

UK HOSPITALS N° 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 86.340.

Il résulte d'une décision prise par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 novembre 2005 que TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., administrateur de sociétés, domiciliée professionnellement au 1, allée Scheffer L-2520 Luxembourg, a été nommée administrateur de la société avec effet immédiat au 14 novembre 2005 en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Hugo Neumann. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur.

Il résulte également que le siège social de l'administrateur TMF CORPORATE SERVICES S.A. a été transféré du 33, boulevard du Prince Henri au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101220.3/805/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

BRE/COLOGNE III MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.602.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1221 du 19 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05232, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101043.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BRE/COLOGNE III MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.602.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1221 du 19 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05234, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101044.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

CLAYSTONE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 95.304.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(101049.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

GANESH S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 28.315.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 26 octobre 2005

- L'Assemblée accepte la démission de Mme Fernande Poncin et de Mlle Armelle Beato de leurs fonctions d'administrateurs avec effet au 2 novembre 2005.

L'Assemblée décide de nommer en leur remplacement la société S.G.A. SERVICES S.A., ayant son siège social 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et la société FMS SERVICES S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Les sociétés S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A. termineront le mandat des administrateurs démissionnaires.

- L'Assemblée accepte la démission de Mlle Geneviève Baue de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 2 novembre 2005.

Elle décide de nommer en son remplacement M. Eric Herremans, sous-directeur, Luxembourg.

Pour extrait conforme

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, réf. LSO-BK04630. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101170.3/032/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

BRE/ESCHBORN I MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.454.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1197 du 14 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05235, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101045.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

BRE/ESCHBORN I MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.454.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1197 du 14 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05236, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101047.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005 .

**GOLD-RUSH S.A., Societe Anonyme,
(anc. DIESEL SHOPS EUROPE S.A.).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 52.687.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(101050.3/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

**LDV MANAGEMENT II AERIUM FGG HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. LDV MANAGEMENT AERIUM FGG HOLDING S.C.A.).**

Share Capital: EUR 31,004.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 105.050.

In the year two thousand and five, on the twenty-five day of March.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven (Grand-Duchy of Luxembourg), who will be the depositary of the present deed.

Was held the extraordinary general meeting (the «Extraordinary General Meeting») of shareholders of LDV MANAGEMENT AERIUM FGG HOLDING S.C.A., a partnership limited by shares (Société en commandite par actions), having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 105.050, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of the undersigned notary, on November 29, 2004, which publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations is pending (the «Company»).

The Extraordinary General Meeting was opened with Mrs Michèle Kemp, lawyer, residing professionally in Luxembourg, in the chair.

The President appoints as secretary, Mr Stéphane Karolczuk, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer, Mr Geoffroy t'Serstevens, licencié en droit, residing professionally in Luxembourg.

The board of the Extraordinary General Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the Extraordinary General Meeting is the following:

- 1) Authorisation of the share purchase agreement to be entered into by LDV MANAGEMENT, S.à r.l. and LDV MANAGEMENT II, S.à r.l.;
- 2) Approval of LDV MANAGEMENT II, S.à r.l. as new Manager;
- 3) Modification of the denomination of the Company;
- 4) Subsequent amendment of the articles of incorporation of the Company;
- 5) Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented shareholders, if any, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III. That the entire share capital being represented at the present Extraordinary General Meeting and all the shareholders represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Extraordinary General Meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present Extraordinary General Meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the Extraordinary General Meeting, unanimously, took the following resolutions:

First Resolution

After having reviewed the draft share purchase agreement to be entered into between LDV MANAGEMENT, S.à r.l., a limited liability company having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg («LDV Management») and LDV MANAGEMENT II, S.à r.l., a limited liability company having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B n° 106.593 («LDV Management II»), the Extraordinary General Meeting resolves to authorize the transfer of one Management share and one Ordinary share of the Company, held by LDV MANAGEMENT, to LDV MANAGEMENT II.

Second Resolution

Subsequently, the Extraordinary General Meeting resolves to approve the replacement of LDV MANAGEMENT as Manager with unlimited liability of the Company, by LDV MANAGEMENT II.

Third Resolution

Following to the change of the Manager of the Company, the Extraordinary General Meeting resolves to modify the denomination of the Company, which shall henceforth read as LDV MANAGEMENT II AERIUM FGG HOLDING S.C.A.

Fourth resolution

Further to the adoption of the preceding resolutions, the general meeting decides to amend article 1, and the first paragraph of articles 6 and 11 of the articles of incorporation of the Company, which shall now read as follows:

«**Art. 1.** There is exists among the shareholders and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of LDV MANAGEMENT II AERIUM FGG HOLDING S.C.A. (the «Company») which is governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 6. The Company has a subscribed share capital of thirty one thousand and four euro (EUR 31,004.-) divided into seven thousand seven hundred and fifty (7,750) Ordinary Shares and one (1) Management Share with a par value of four euro (EUR 4.-) each. The Management Share shall be held by LDV MANAGEMENT II, S.à r.l. as unlimited shareholder (actionnaire commandité).

Art. 11. The Company shall be managed by LDV MANAGEMENT II, S.à r.l., prenamed (herein referred to as the «Manager»).

The rest of the text of the articles of incorporation of the Company remains unchanged.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation are estimated at one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their name, first name, civil status and residence, these persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché du Luxembourg), qui sera le dépositaire du présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée Générale Extraordinaire») des actionnaires de LDV MANAGEMENT AERIUM FGG HOLDING S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg

sous le numéro B 105.050, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant un acte du notaire instruant en date du 29 novembre 2004, dont la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, est en cours.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte sous la présidence de Madame Michèle Kemp, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nomme secrétaire Monsieur Stéphane Karolczuk, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Geoffroy t'Serstevens, licencié en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire est le suivant:

1. Autorisation du contrat d'achat de parts sociales à conclure par LDV MANAGEMENT, S.à r.l. et LDV MANAGEMENT II, S.à r.l.;

2. Approbation de LDV MANAGEMENT II, S.à r.l. en tant que Gérant;

3. Modification de la dénomination de la Société;

4. Modification subséquente des statuts de la Société;

5. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée Générale Extraordinaire et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente Assemblée Générale Extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée Générale Extraordinaire, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Après avoir examiné le projet de contrat d'achat de parts sociales (share purchase agreement) à conclure entre LDV MANAGEMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (LDV Management) et LDV MANAGEMENT II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B n° 106.593 (LDV MANAGEMENT II), l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'autoriser le transfert d'une action de Commandité et une Action Ordinaire de la Société, détenues par LDV MANAGEMENT, à LDV MANAGEMENT II.

Deuxième résolution

Par conséquent, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'approuver le remplacement de LDV MANAGEMENT en tant que Gérant avec responsabilité illimitée de la Société par LDV MANAGEMENT II.

Troisième résolution

Suite au changement de Gérant de la Société, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier la dénomination de la Société, qui sera désormais LDV MANAGEMENT II AERIUM FGG HOLDING S.C.A.

Quatrième résolution

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée générale décide d'amender l'article 1, ainsi que le premier paragraphe des articles 6 et 11 des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe entre les actionnaires et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après créées, une société en commandite par actions sous la dénomination de LDV MANAGEMENT II AERIUM FGG HOLDING S.C.A. (la «Société»), qui est soumise à la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi qu'aux présents statuts.

Art. 6. La Société a un capital souscrit de trente et un mille quatre euros (EUR 31.004,-) représenté par sept mille sept cent cinquante (7.750) Actions Ordinaires et par une (1) Action de Commandité, ayant une valeur nominale de quatre euros (EUR 4,-) chacune. L'Action de Commandité sera détenue par LDV MANAGEMENT II, S.à r.l. en tant qu'actionnaire commandité.

Art. 11. La Société sera administrée par LDV MANAGEMENT II, S.à r.l., pré-qualifiée (dans cet acte le «Gérant»).»
Le reste du texte des statuts de la Société demeure inchangé.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de la modification de ses statuts sont évalués environ à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Kemp, S. Karolczuk, G. t'Serstevens, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2005, vol. 24CS, fol. 9, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Releveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée, à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 avril 2005.

P. Bettingen.

(036521.3/202/153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

**LDV MANAGEMENT II AERIUM FGG HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. LDV MANAGEMENT AERIUM FGG HOLDING S.C.A.).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 105.050.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 mai 2005.

P. Bettingen.

(036522.3/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

CONCORDIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 81.663.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(101052.3/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

SOCIETE FINANCIERE DU LEMAN N° II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 36.568.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(101053.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

BRE/ESCHBORN II MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.447.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1206 du 17 novembre 2003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05241, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101060.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

CITTERIO INTERNATIONAL COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 10.123.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(101055.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

ALLIANZ DRESDNER HEDGEFONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 99.200.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 novembre 2005.

ALLIANZ DRESDNER HEDGEFONDS SICAV

Signatures

(101056.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

YELLOW FLAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 76.217.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(101057.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

AAF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 83.397.

Le bilan du 26 juillet 2001 au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(101059.3/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2005.

DYNASTY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 12, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 95.554.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 18 novembre 2005

Le siège social de la société est transféré au 12, avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

DYNASTY INVESTMENTS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05537. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101085.3/788/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

BRE/ESSEN V MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.580.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1225 du 20 novembre 2003.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05970, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101101.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

BRE/ESSEN V MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.580.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1225 du 20 novembre 2003.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05271, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101106.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

BRE/FRANKFURT I MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.622.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1227 du 20 novembre 2003.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05274, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101108.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

VILLAR HORESCA MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2263 Luxembourg, 15, rue Guido Oppenheim.

R. C. Luxembourg B 96.398.

—

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2005

Les Associés représentant le capital de la société:

1. Monsieur Jorge Villar Vargas, commerçant, demeurant à L-5366 Munsbach, 161, rue Principale;
2. Monsieur Jean-Paul Shungu Bonga, Conseil économique, demeurant à L-2263 Luxembourg, 15, rue Guido Oppenheim;

Ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Changement d'adresse:

Le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante:

15, rue Guido Oppenheim, L-2263 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

J.-P. Shungu / J. Villar Vargas.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2005, réf. LSO-BK06363. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101256.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

BRE/HAMBURG I MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.459.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1198 du 14 novembre 2003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05278, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101114.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

BRE/HAMBURG I MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.459.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1198 du 14 novembre 2003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2005, réf. LSO-BK05280, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(101120.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

INVESTMENT SERVICES NETWORK AG (ISN), Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

H. R. Luxemburg B 69.693.

Die Gesellschaft wurde am 29. April 1999 gegründet gemäss Urkunde vom Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 540 vom 14. Juli 1999.

Die Bilanz der Gesellschaft zum 31. Dezember 1999, eingetragen in Luxemburg den 22. November 2005, unter der Referenz LSO-BK06076, wurde am 23. November 2005 am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTMENT SERVICES NETWORK AG

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

(101557.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

INVESTMENT SERVICES NETWORK AG (ISN), Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

H. R. Luxemburg B 69.693.

Die Gesellschaft wurde am 29. April 1999 gegründet gemäss Urkunde vom Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 540 vom 14. Juli 1999.

Die Bilanz der Gesellschaft zum 31. Dezember 2000, eingetragen in Luxemburg den 22. November 2005, unter der Referenz LSO-BK06072, wurde am 23. November 2005 am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTMENT SERVICES NETWORK AG

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

(101554.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

INVESTMENT SERVICES NETWORK AG (ISN), Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2347 Luxemburg, 1, rue du Potager.

H. R. Luxemburg B 69.693.

Die Gesellschaft wurde am 29. April 1999 gegründet gemäss Urkunde vom Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 540 vom 14. Juli 1999.

—

Die Bilanz der Gesellschaft zum 31. Dezember 2001, eingetragen in Luxemburg den 22. November 2005, unter der Referenz LSO-BK06070, wurde am 23. November 2005, am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt. Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTMENT SERVICES NETWORK AG

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

(101552.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

INVESTMENT SERVICES NETWORK AG (ISN), Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2347 Luxemburg, 1, rue du Potager.

H. R. Luxemburg B 69.693.

Die Gesellschaft wurde am 29. April 1999 gegründet gemäss Urkunde vom Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 540 vom 14. Juli 1999.

—

Die Bilanz der Gesellschaft zum 31. Dezember 2002, eingetragen in Luxemburg den 22. November 2005, unter der Referenz LSO-BK06066, wurde am 23. November 2005, am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt. Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTMENT SERVICES NETWORK AG

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

(101549.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

INVESTMENT SERVICES NETWORK AG (ISN), Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2347 Luxemburg, 1, rue du Potager.

H. R. Luxemburg B 69.693.

Die Gesellschaft wurde am 29. April 1999 gegründet gemäss Urkunde vom Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 540 vom 14. Juli 1999.

—

Die Bilanz der Gesellschaft zum 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxemburg den 22. November 2005, unter der Referenz LSO-BK06064, wurde am 23. November 2005, am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt. Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTMENT SERVICES NETWORK AG

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

(101548.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.

INVESTMENT SERVICES NETWORK AG (ISN), Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2347 Luxemburg, 1, rue du Potager.

H. R. Luxemburg B 69.693.

Die Gesellschaft wurde am 29. April 1999 gegründet gemäss Urkunde vom Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 540 vom 14. Juli 1999.

—

Die Bilanz der Gesellschaft zum 31. Dezember 2004, eingetragen in Luxemburg den 22. November 2005, unter der Referenz LSO-BK06061, wurde am 23. November 2005, am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt. Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTMENT SERVICES NETWORK AG

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

(101546.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2005.
